



PASSEPORT ÉNERGETIQUE

WEBINAIRE: ÉTABLIR DES PASSEPORTS ÉNERGÉTIQUES HABITATION AVEC LE LOGICIEL LUXEEB_H

Description de la formation :

L'établissement de passeports énergétiques nécessite, d'une part, la connaissance de la méthodologie et des exigences légales en vigueur et, d'autre part, l'utilisation du logiciel adapté à cette législation tel que le logiciel national LuxEeb_H. L'énergieagence vous propose de découvrir le contenu de sa formation y relatif:

Connaissance préalable :

Description du contenu d'un passeport

Quand doit-on établir un passeport énergétique ?

Qui peut l'établir ?

Qui demande le passeport énergétique ?

Quelles sont les exigences à respecter ?

JOUR 1 :

- Exigences principales à respecter pour les bâtiments d'habitation neufs et extensions
- Exigences minimales à respecter pour les bâtiments d'habitation neufs et existants, les extensions, les modifications ou les transformations substantielles
- Protections thermiques d'été, y compris exercice
- Résumé des exigences et des exceptions
- Notions de surface de référence énergétique et enveloppe thermique
- Introduction au logiciel LuxEeb_H
- Exercice individuel : Début de l'encodage d'un projet en version démo

JOUR 2 :

- Encodage des installations techniques telles que les systèmes de chauffage et d'eau chaude, les installations solaires thermiques, la ventilation mécanique contrôlée, le photovoltaïque, etc.
- Facteurs d'énergie primaire
- Optimisation

- Particularités des bâtiments existants



DATES

13 novembre 2020

08:30 à 12:00

18 novembre 2020

08:30 à 12:00



FORMATEUR

Marie-Sophie Collard
energieagence



DURÉE

7 heures



LANGUE

Français



ADRESSE DE LA FORMATION

WEBINAIRE



PRIX

€ 385,- HTVA

energieagence



GESTION DE L'ÉNERGIE
CONSEIL EN ÉNERGIE
FORMATIONS

Téléphone

+352 40 65 64

E-mail

formation@energieagence.lu

Adresse

Agence de l'Énergie S.A.
energieagence
60A, rue d'Ivoix
L-1817 Luxembourg